

Subsides

M. Danson: Ils seront protégés sous le présent gouvernement. Ainsi, nous devons envisager d'autres moyens de trouver du travail aux gens. Parce que le chef du NPD l'a mentionné, je voudrais explorer l'idée d'établir une sorte de service national pour la jeunesse, qui pourrait occuper un grand nombre de nos jeunes. Le chômage frappe surtout les personnes de moins de 25 ans. Les jeunes pourraient participer à ce service. Il ne s'agit pas d'instituer la conscription. Je parle d'un service national non militaire et non obligatoire. J'ai fait part de cette idée à beaucoup de jeunes de ma circonscription et d'ailleurs et ils ont manifesté un vif intérêt. Les jeunes veulent aider à bâtir de meilleures collectivités, à aménager des parcs, et s'intéressent à l'écologie. Par exemple, ils pourraient être employés à Toronto à l'aménagement d'un parc comme celui que nous avons dans la Gatineau où l'on trouve 30 milles de pistes pour les fervents du ski de fond, des boisés et des lacs. Nous procédons à l'expropriation de 17,000 acres de terrains à Toronto à cette fin. Si nous voulons fournir de nouveaux emplois, nous devons étudier les possibilités qu'offrent ces territoires. Étant donné que j'appuie le gouvernement, j'exhorte la Chambre à examiner de plus près les projets de cette sorte.

Lorsque nous étudions des questions économiques, nous devons prendre garde de nous faire une fausse idée des profits. Car, en soi, ils ne sont pas condamnables; j'ai dit et redit que c'est l'absence de profits qui est condamnable puisque sans profits l'économie se porte mal. Assurément, les profits excessifs ne sont pas souhaitables; les dividendes excessifs non plus. Je m'intéresse à la proportion des gains retenus et distribués dans d'autres pays. C'est un problème à approfondir lors de l'étude de la question des impôts sur nos sociétés.

Les réductions d'impôt consenties aux sociétés ne constituent pas des largesses. Permettez-moi d'expliquer ce qu'il advient des bénéficiaires. D'abord, cela va de soi, ils sont imposés. La portion qui reste après impôt est réinvestie et cet argent contribue à créer des emplois et à accroître la productivité. Elle permet d'activer la recherche et le développement et favorise divers genres d'innovation. Privée de ces activités, notre industrie ne pourrait pas rester concurrentielle, ni même survivre et fournir les emplois qu'on réclame, sans parler de créer de nouveaux emplois. Certains dividendes sont distribués et d'autres sont de nouveau imposés. Comme je l'ai dit, une grande partie des sommes qui restent est réinvestie.

Je ne pense pas que l'on puisse prétendre que le régime actuel soit complètement équitable; je ne pense pas qu'aucun régime le soit complètement. Néanmoins, il fonctionne au petit bonheur. Nous devrions veiller à ce qu'il fonctionne plus équitablement et permette de montrer plus de compassion. Nous devrions nous occuper davantage des défavorisés de nos collectivités et de ceux qui n'ont pas l'initiative suffisante pour créer des entreprises et les exploiter. Les activités commerciales ne sont pas l'unique but de la vie, elles n'en sont qu'une partie. Il existe bien d'autres entreprises qui en valent la peine, qui sont tout aussi valables que les affaires et le profit. Néanmoins, je pense que nous ne pouvons pas faire grand-chose dans notre société à moins que le secteur privé ne réussisse dans ses entreprises et qu'on ne l'encourage à être productif et concurrentiel. Le gouvernement essaie de s'assurer que le secteur privé est prospère et qu'il est à la hauteur de la situation.

Je ne pense pas qu'il soit possible d'indiquer avec précision quelle mesure on prendra pour faire face aux diverses crises qui se manifestent sur la scène internationale,

particulièrement celles qui intéressent les États-Unis. Nous avons parlé de problèmes que pose l'accord automobile. Grâce à nos efforts au cours des années 50, nous avons établi dans notre pays les bases d'une industrie de fabrication qui a pu se développer et profiter de l'accord automobile. Il se peut que les dispositions fiscales du budget précédent donnent à nos entreprises une chance de s'en tirer; je ne sais pas. Peut-être qu'elles leur permettront de s'adapter aux changements qui pourraient être apportés à l'accord, mais je ne pense pas qu'on prévoie en apporter.

Nous devons conserver notre souplesse et la prospérité du secteur privé. Nous ne devons pas immobiliser nos hommes d'affaires; nous devons leur permettre d'être souples, et de lutter pour survivre. Nous devons faire beaucoup plus pour les petites entreprises et leur fournir le capital de roulement nécessaire, à des taux d'intérêt raisonnables, comme l'a dit le chef du Nouveau parti démocratique. Ce que nous pouvons réaliser, en les aidant dans le cadre du GAAP, en leur garantissant des prêts bancaires et au moyen d'autres mesures. Ces entreprises ne peuvent emprunter aux taux préférentiels, mais je pense qu'elles devraient pouvoir le faire à des taux inférieurs d'un point et demi aux taux courants. Je soutiens que la loi sur les prêts aux petites entreprises a manqué son but parce que les taux d'intérêt n'ont pas été assez alléchants pour pousser les banques à faire des prêts. Les sommes en question sont beaucoup trop modestes.

Le chef de l'opposition a proposé, je crois, de définir comme petite entreprise celle dont la valeur totale est de un million de dollars et dont le chiffre d'affaires est de 10 millions de dollars. Pour ma part, je préfère éviter une définition stricte de la petite entreprise. Au cours de mon entretien avec M. Tom Kleppe, chef de l'administration des petites entreprises aux États-Unis, j'ai appris qu'on fuit les définitions comme la peste, parce que ce qu'on peut qualifier de petite entreprise à un endroit donné peut être l'équivalent d'une entreprise très considérable située ailleurs. L'entreprise qui a un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars à Toronto, à Montréal ou à Vancouver peut se considérer comme petite à ces endroits-là, mais elle serait une grande entreprise à disons, Moncton, à Halifax—je ne dirai pas à Sherbrooke—ou à Bracebridge.

Je soutiens qu'il n'y a pas de réponse facile à nos problèmes. Le gouvernement s'efforce de trouver les solutions nécessaires. Il a bien répondu aux besoins de notre société autant lors du budget que nous venons de débattre que lors du budget de mai 1972. Les députés ne sont pas sérieux quand ils laissent entendre que le gouvernement n'accomplit pas son devoir et que d'autres pourraient faire mieux. Jusqu'ici, je n'ai entendu personne expliquer ce qu'on voulait dire par mieux. J'ai écouté. J'ai entendu le bruit de la montagne en travail, j'ai entendu la souris crier, mais je n'ai pas entendu la réponse. Voilà pourquoi je soutiens qu'il faut continuer de diriger le Parlement avec efficacité et aider l'industrie au lieu d'attendre de soi-disant nouvelles réponses. Aidons l'industrie à produire. Le gouvernement s'y emploie de son mieux.

Nos concitoyens n'auront aucune chance de s'en tirer si notre industrie ne progresse pas et ne peut répondre aux besoins. Notre régime fiscal doit être juste. Lorsque nous parlons de concessions aux industries manufacturières, il n'est question ni des sociétés minières, ni des sociétés de fiducie, ni des banques, ni des médecins, ni des avocats. Il s'agit d'encouragement aux responsables des entreprises